



Université  
de Lomé

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

CENTRE D'EXCELLENCE  
REGIONAL POUR LA MAITRISE  
DE L'ELECTRICITE (CERME)



**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**  
(SERVICES CONSULTANTS-SELECTION D'UN (01) CONSULTANT INDIVIDUEL)

**Projet :** Centre d'Excellence pour la maîtrise de l'Electricité (CERME)

**Source de financement :** Crédit IDA 6512-TG et Don IDA 536-TG

**Pays :** Togo

**Mission :** Sélection d'un consultant individuel en environnement pour les études d'impacts environnementales et sociales (EIES) et l'élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) relatives aux travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME.

AMI N° 02C/2021/UL-CERME

1. Le présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés (AGPM) de l'Université de Lomé, paru dans le grand quotidien national d'information (Togo-presse) N° 10998 du 15 mars 2021.
2. Le gouvernement Togolais a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA)/Banque Mondiale (BM), des fonds afin de financer la mise en œuvre des activités du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements des services consultants au titre du marché, objet de concurrence.
3. Le présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) a pour objet de sélectionner un consultant individuel en environnement pour les études d'impacts environnementales et sociales (EIES) et l'élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) relatives aux travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME.
4. Le Consultant individuel sera responsable vis-à-vis de la Direction du CERME, de l'exécution de cette mission. De façon spécifique, le consultant individuel aura pour mandat de :
  - décrire le sous-projet de construction et d'exploitation du CERME, tous les détails utiles à l'identification des sources d'impacts et à la compréhension de leurs effets sur les composantes de l'environnement susceptibles d'être affectées ;
  - décrire les caractéristiques biophysiques et humaines du site sur lequel les activités du Centre auront lieu et mettre en exergue les contraintes majeures qui méritent d'être prises en compte au moment de la préparation du site, de son aménagement et de son exploitation ;
  - évaluer les impacts environnementaux et sociaux potentiels du sous-projet notamment la circulation des engins ; les activités de recherche et pédagogiques, etc, et recommander des mesures d'atténuation appropriées y compris les estimations de coûts ;
  - évaluer la capacité des entreprises de collecte et de traitement des déchets solides et liquides ;
  - mener une revue des politiques, du cadre législatif et réglementaire ainsi que du cadre institutionnel en matière d'environnement ;
  - identifier toutes les lacunes qui pourraient exister et faire des recommandations pour les combler dans le contexte desdits travaux ;
  - examiner les conventions et protocoles dont le Togo est Partie et qui ont un lien direct avec les impacts susceptibles d'être générés dans le cadre desdits travaux ;
  - identifier les responsabilités des acteurs devant mettre en œuvre les mesures de mitigation proposées ;
  - évaluer les compétences et les capacités nécessaires pour mettre en œuvre les mesures d'atténuation proposées et faire des recommandations appropriées, y compris (s'il le faut) les besoins particuliers en formation et en renforcement des capacités ainsi que les coûts ;
  - préparer un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) pour le site.
  - analyser des risques de la variante sélectionnée ;

- soumettre, dans le délai imparti, à l'administration du CERME la version provisoire du rapport d'EIES ;
  - organiser l'atelier de validation des EIES et du PGES ;
  - entreprendre des démarches pour l'obtention du certificat environnemental auprès de l'ANGE et ;
  - soumettre dans les délais requis, les versions finales du rapport d'EIES et du PGES.
5. La durée de la prestation est estimée à **un (01) mois et demi (45 jours)** à compter de la date de notification du marché (contrat approuvé). La mission sera réalisée à **Davié** (réserve administrative de l'Université de Lomé) dans la région Maritime.
6. **L'Université de Lomé (UL)**, à travers le **CERME**, invite les Consultants individuels intéressés par le présent avis et capitalisant des expériences confirmées, à manifester leur intérêt (MI), en fournissant des informations démontrant qu'ils disposent de qualifications et expériences pertinentes pour l'exécution de la mission sus décrite.
7. Les conditions minimales exigées aux candidats (consultants individuels) pour l'exécution de ladite mission sont les suivantes :
- avoir un diplôme BAC + 5 en gestion de l'environnement ou dans un des domaines des sciences de l'Environnement (biologie, foresterie, agronomie, géographie, etc.) ou équivalent ;
  - avoir une formation complémentaire ou modulaire en environnement ;
  - disposer d'une expérience d'au moins huit (08) ans dans les évaluations environnementales et dans la production de documents d'étude d'impacts environnementaux et sociaux, la formulation de stratégie ou de politiques QHSSE, l'implémentation de Systèmes de Management Environnemental (SME) ;
  - être familier avec les outils d'analyse des risques ;
  - avoir réalisé au moins trois (03) missions d'évaluations environnementale et sociale des projets avec analyse des risques financés par les partenaires techniques et financiers au cours des cinq (05) dernières années;
  - avoir réalisé au moins une (01) mission d'évaluation environnementale et sociale des projets avec analyse des risques financée par la Banque mondiale au cours des cinq (05) dernières années ;
  - disposer d'une bonne connaissance du cadre politique, juridique et institutionnel de gestion de l'environnement au Togo et des procédures de la Banque mondiale en matière d'études environnementales;
  - avoir une connaissance des risques environnementaux et sociaux liés aux travaux de recherches et d'enseignements.
7. Les manifestations d'intérêt (MI) seront évaluées sur la base des critères et sous-critères, couplés des barèmes ci-après :

**Qualification/Niveau d'études/Formations du consultant**

**10 points**

- ✓ Disposer d'un diplôme (BAC +5) en gestion de l'environnement ou dans l'un des domaines des sciences de l'Environnement (biologie, foresterie, agronomie, géographie, etc.) ou équivalent (06 points) et ;
- ✓ Avoir une formation complémentaire ou modulaire en environnement (04 points).

**Expériences générales du consultant**

**30 points**

- ✓ Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins huit (08) ans dans les évaluations environnementales et dans la production de documents d'étude d'impacts environnementaux et sociaux, la formulation de stratégie ou de politiques QHSSE, l'implémentation de Systèmes de Management Environnemental (SME) (20 points);
- ✓ Avoir réalisé au moins deux (02) expériences ou activités dans le domaine de prestations générales faisant office d'utilisation d'outils d'analyse des risques (10 points).

**Expériences spécifiques (similaires) du consultant**

**55 points**

- ✓ Avoir réalisé au moins trois (03) missions d'évaluations environnementale et sociale des projets avec analyse des risques financés par les partenaires techniques et financiers au cours des cinq (05) dernières années (30 points);
- ✓ Avoir réalisé au moins une (01) mission d'évaluation environnementale et sociale des projets avec analyse des risques financée par la Banque mondiale au cours des cinq (05) dernières années (10 points) ;
- ✓ Avoir exécuté au moins une (01) mission portant sur des risques environnementaux et sociaux liés aux travaux de recherches et d'enseignements (10 points) et ;

- ✓ Avoir réalisé au moins deux (02) activités, assorties de la revue ou de l'analyse du cadre politique, juridique et institutionnelle liées à la gestion de l'environnement au Togo et des procédures de la Banque mondiale en matière d'études environnementales (05 points).

**Connaissance de la région et de la langue française**

**05 points**

NB/ Le curriculum-vitae fourni par tout candidat (Consultant) devra être daté et signé de son auteur. Les qualifications et expériences y indiquées doivent être prouvées par la ou les copie(s) légalisé(e)s du ou des diplôme(s), des photocopies des attestations ou certificats de travail et de bonne fin d'exécution ou de toutes preuves pouvant justifier le profil (qualification et expérience) du consultant. Toutes déclarations ou informations fournies par les consultants sans preuves matérielles valables ne seront pas prises en compte. Le décompte de l'expérience se fera à partir de l'obtention du 1er stage professionnel dans le domaine de la mission.

8. Les soumissionnaires seront classés, à l'issue de l'évaluation des MI, par ordre de mérite. Le soumissionnaire le mieux qualifié techniquement et classé premier (1<sup>er</sup>), sera invité à soumettre une proposition technique et celle financière, sur la base desquelles s'effectueront des négociations en vue d'une contractualisation pour l'exécution de la mission, objet de concurrence.
  9. Le présent appel à manifestation d'intérêt (AMI) sera conduit en application des règles et des procédures de sélection d'un consultant individuel conformément à la réglementation en vigueur en République Togolaise.
  10. Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues, tous les jours ouvrables, à l'adresse et aux heures ci-dessous :  
**Service de la commande publique de l'Université de Lomé, sis dans l'enceinte du Lycée de Tokoin 1, porte 014, Tél : (+228) 91 63 07 36/ 91 75 32 45/90 54 62 58, e-mail : [prmp\\_ul@univ-lome.tg](mailto:prmp_ul@univ-lome.tg)/ [cerme\\_ul@univ-lome.tg](mailto:cerme_ul@univ-lome.tg) ;**  
**Horaires : Matin : 08 heures à 12 heures GMT et Après-midi : 15 heures à 17 heures GMT.**
- Les candidats sont vivement invités à prendre connaissance des termes de référence de la mission pour toutes fins utiles.
11. Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française, doivent être fournies en trois (03) exemplaires dont un original. L'original et les copies doivent être placés dans une enveloppe portant clairement la mention «Sélection d'un consultant individuel en environnement pour les études d'impacts environnementales et sociales (EIES) et l'élaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale relatives aux travaux de construction du bâtiment principal et des plateformes techniques du CERME».
  12. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : Service de la commande publique de l'Université de Lomé, sis dans l'enceinte du Lycée de Tokoin 1, porte 014, Tél : (+228) 91 63 07 36/ 91 75 32 45/90 54 62 58 au plus tard le **jeudi 18 novembre 2021** Heure : 17H00 GMT.

**La Personne responsable des Marchés Publics**



**Mme Cicavi Akuavi SOSSOU**